

A Mons.
d'Artois.
Kommers;

A Paris 3. de. 1663.

N. 260.

S. A. Madame La Princesse d'Orléans m'ayant fait
l'honneur de vouloir sçavoir si je ne jurois que le sieur
Chize, qui vous rend la présente, seroit personne propre
à recevoir de vous les informations dont vous avez
toujours souhaité de vous pouvoir décharger avec
mourir, je n'ay point eu de peine à concourir à cela
avec le sentiment que dirai. Elle m'avoit témoigné
d'en avoir. J'accompagne de ce mot l'autorisation
qu'il vous exhibera, pour vous dire, que vous
trouverez en luy tout ce que ^{se pourra} ~~vous~~ souhaiter de
de capacité, d'honneur, et de loyauté ^{en un bon sujet} envers
son Prince naturel. A quoy se joignant ce particulier
de la Religion, que j'apprens que vous avez préféré,
sans que j'en sache bien la cause, je pense qu'il
ne restera plus aucune chose qui vous rende
scrupuleux de vous ouvrir auct. sieur Euz de
tout ce que le cavalier vous dira de voir être déposé
entre les mains d'un bon maître, par un
vieux et fidele serviteur. S'il eust plu à Dieu
que cet ^{affaire} ~~affaire~~ facteur d'Orange qui me tient accablé
jusques à présent en cette cour, eust pu être terminée
de meilleur lieu, vous m'eussiez ^{si possible} ~~veu~~ dans cet
employ avec Monsieur le Comte de Dora: mais
on trouve qu'il importe, que j'adresse icy ce à Orange
ce qui est de la moitié de ma pension, pour au
cours me rendre en vos questions, et m'y acquiescer
des ordres que j'ay reçeus pour cet effet. J'espère,
Monsieur, que je ne m'y trouveray point fouter
de ^{dire} ~~la vérité~~ que j'ay toujours eue de vous j'

contre ^{la} rigueur de corps d'esprit dont j'appris
avec joie que vous jouissiez jusqu'à présent. Les Seurs
Chère a ~~la~~ toujours été en ^{me} avec moi, et je puis vous
dire avec vérité, que je ne me passe ^{pas} volontiers de si
bonne compagnie. ~~Il~~ ce qui m'oblige de vous recom-
mander de l'expédier le plus promptement que vous
pourrez; comme ~~de~~ ~~il~~ je n'estime pas qu'il y aura
~~rien~~ ^{qui} ~~doit~~ ^{de} l'obliger de faire long séjour par
de là, ne doutant pas que vous n'ayez déjà de bons
Indiens et Sauvages prêts à lui mettre en main,
et pour les autres que vous prendrez la peine de lui
communiquer de bouche, il a la plume assez bonne et
prompte, pour ~~se~~ recueillir les dons à mesure
que vous vous souviendrez de les lui représenter.

Pour la dépense qu'il aura à faire on a trouvé
bon que les moyens lui en soient fournis par le
par le Territoire de S. A. à qui ~~il~~ sera alloué sur ses
comptes ainsi qu'il appartient. Je prie Dieu de vous
continuer longtemps la même grace qu'il vous
a tant fait désirer, et demeure d'assurée affection

Handwritten text, possibly a signature or stamp, located in the lower right quadrant of the page. The text is faint and appears to be written in a cursive or stylized script.

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower right quadrant of the page. The text is faint and appears to be written in a cursive or semi-cursive script. It is oriented vertically, with the characters running from top to bottom. The text is difficult to decipher due to its faintness and the age of the document.